

BAREME D'HONORAIRES

REMPARTS IMMOBILIER - EST EXPERTISES ET CONSEILS

TRANSACTIONS

Prix de vente		Taux
De 0	à 35000€	MINIMUM 3500€
35001€	40000€	10%
40001€	60000€	9%
60001€	80000€	8%
80001€	100000€	7%
100001€	150000€	5%
150001€	200000€	4%
200001€	AU DELA	3%

PROGRAMME NEUF 5%

IMMOBILIER COMMERCIAL, CESSION DE BAIL 10% DU PRIX DE CESSION T.T.C.

AVIS DE VALEUR 80€

EXPERTISE EN VALEURS VENALES

BIENS CLASSIQUES

Jusqu'à 150 m² 350€

De 150 à 200 m² 400€

Au dessus, pour des propriétés type château, grosse maison bourgeoise sur devis.

Pour les expertises en valeurs vénales un bon de commande est toujours envoyé.

Pour des expertises en valeurs vénales et recherches pour un moulin hydraulique un devis puis un bon de commande sera adressé.

LOCATIONS

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixte régis par la loi n° 89-462 du 6/07/1989 et logements meublés ;

Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail :

- 5,00 % TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire
- 5,00 % TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux d'entrée :

- 2,00% TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire
- 2,00% TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire

L'ensemble des honoraires est plafonné à 14% du loyer annuel hors charge soit :

- 7% du loyer hors charge à la charge du locataire
- 7% du loyer hors charge à la charge du propriétaire